



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts
Comté de Maskinongé

Une séance ordinaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu
lundi **le 5 mai 2025 à 19h30.**

À laquelle étaient présents :

- Madame Nancy Johnson
- Monsieur Pierre Picotte
- Madame Mélanie Lacoursière
- Madame Lorraine L. Lambert
- Monsieur Alexis Charbonneau

Madame Maryse Allard, greffière-trésorière était présente.
Formant quorum sous la présidence de Monsieur Michel Bourassa, maire.

Rés.117-05-2025

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière appuyée par madame Nancy Johnson et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté avec la mention que l'item « Varia » demeure ouvert.

Rés.118-05-2025

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ANTÉRIEURES

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril a été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu;

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert
Appuyé par monsieur Pierre Picotte
Et unanimement résolu :

- que ce conseil approuve les procès-verbaux des séances précédentes.

PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

DÉBOURSÉS DU MOIS D'AVRIL 2025		
CHÈQUES	24 002 À 24 017	86 036.47\$
DÉPÔTS DIRECTS		
SALAIRES	15 à 18	130 438.00\$
LISTE DES COMPTES À PAYER		
CHÈQUES	24 018 à 24 030	9 082.55\$
DÉPÔTS DIRECTS	501902 à 501949	159 094.06\$

CERTIFICATION DES DISPONIBILITÉS DE FONDS

Je soussignée, greffière-trésorière, certifie par la présente, que des fonds sont disponibles pour les dépenses ci-dessus mentionnées.

Maryse Allard, greffière-trésorière



N° de résolution
ou annotation

Rés.119-05-2025

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert
Appuyée par madame Nancy Johnson
Et unanimement résolu :

- d'approuver les dépenses ci-dessus.

CORRESPONDANCE

- ❖ **Mathieu Lemay, Catherine Rondeau et Claude Leclerc**
03-04-2025
Inquiétudes au sujet du projet de station de lavage des embarcations.
- ❖ **Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**
07-04-2025
Communiqué de presse sur le renouvellement du Fonds régions et ruralité.
- ❖ **Gouvernement du Québec**
10-04-2025
Autorisation de renouvellement de statut de zone touristique.
- ❖ **Ministère de la Sécurité publique**
23-04-2025
Semaine de la sécurité civile du 4 au 10 mai 2025
- ❖ **Ministère de la Sécurité publique**
24-04-2025
Rappel sur l'importance de la préparation et de la vigilance en prévision de la période des incendies de forêt.

Rés.120-05-2025

DEMANDE DE CHANGEMENT DE REPRÉSENTANT- COMITÉ TOURISTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la direction et le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts souhaite maintenir un environnement de travail respectueux et sain pour tout le personnel municipal;

CONSIDÉRANT QU'un climat de travail sain signifie le droit à la déconnexion en dehors des horaires normaux de travail;

CONSIDÉRANT QUE l'attitude du président actuel du Comité touristique envers les employés et les élus de la municipalité au cours des derniers mois ne contribue pas à des échanges harmonieux;

CONSIDÉRANT QUE certaines démarches ont été entreprises par le président actuel du Comité touristique sans passer par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE ces comportements nuisent au bon fonctionnement des relations entre le Comité et le personnel municipal ainsi qu'à l'image de la Municipalité;



N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyée par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- que la direction et le Conseil municipal demande officiellement le retrait du président actuel en tant que représentant du Comité touristique auprès de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts;
- que le Conseil municipal demande au Comité touristique de procéder à la nomination d'un nouveau représentant, qui devra respecter les valeurs de respect et de collaboration attendues;
- une communication sera faite au Comité touristique afin de les informer de cette décision et de l'importance d'un climat de travail harmonieux.

Rés.121-05-2025

ADOPTION D'UNE POLITIQUE SUR L'UTILISATION DES VÉHICULES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre en place une politique permettant d'établir les règles concernant l'utilisation des véhicules municipaux mis à la disposition des membres du personnel dans le cadre de leur travail;

CONSIDÉRANT QUE cette politique permettra d'assurer une coordination efficace dans l'utilisation des véhicules de la Municipalité, de favoriser un usage courtois, responsable et sécuritaire;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte
Appuyée par madame Nancy Johnson
Et unanimement résolu :

- de procéder à l'adoption de la politique sur l'utilisation des véhicules municipaux;
- que la greffière trésorière soit autorisée à signer tous les documents relatifs à cette politique.

Rés.122-05-2025

RESSOURCES HUMAINES – EMBAUCHES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche de personnel dans le service des travaux publics;

CONSIDÉRANT QUE pour les différents postes syndiqués, ceux-ci ont été affichés selon la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité de sélection;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par madame Nancy Johnson
Et unanimement résolu :

- de procéder aux embauches suivantes, selon les dispositions de la convention collective en vigueur à la municipalité, soient :
- Au poste de journalier travaux publics (statut saisonnier) :

Messieurs Jean-François Bergeron et Pascal Leroux, selon les conditions applicables prévues dans la convention collective en vigueur. Effectif à compter du 28 avril 2025.



N° de résolution
ou annotation

Rés.123-05-2025

Rés.124-05-2025

OUVERTURE DES SOUMISSIONS
DOSSIER : POMPAGE, DÉSHYDRATATION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS

Lundi le 14 avril 2025 à 10h00 a eu lieu l'ouverture des soumissions pour le pompage, déshydratation des boues des étangs aérés :

(4) soumissions conformes nous sont parvenues.

L'ouverture des soumissions est faite devant les personnes suivantes :

- Maryse Allard, greffière-trésorière
- Patrick Baril, directeur de l'aménagement et de l'urbanisme
- Benoît Désilets, directeur des travaux publics
- Pierre Richard, Les Consultants Mario Cossette inc.
- Jonathan Grenier, Terra Vestra Inc.
- Denis Giguère, Louiseville Irrigations inc

Nom	Prix (taxes incluses)	Remarques
Simetech Environnement	175 873.86\$	
GFL Environnemental Services Inc.	162 689.63\$	
Les Consultants Mario Cossette inc.	168 490.55\$	
Louiseville Irrigation inc.	135 670.50\$	

POMPAGE, DÉSHYDRATATION DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS -
ADJUDICATION DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QU'il y a eu appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE (4) soumissions conformes ont été reçues;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert

Appuyée par madame Mélanie Lacoursière

Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat de pompage, déshydratation des boues des étangs aérés à la compagnie Louiseville Irrigation inc. le plus bas soumissionnaire conforme au montant de 135 670.50\$ (taxes incluses).

TRAVAUX PUBLICS – MANDAT POUR LA FOURNITURE D'ABRASIF D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a procédé à une demande de prix auprès de fournisseurs pour la fourniture de sable tamisé AB-10 modifié pour abrasif d'hiver;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte

Appuyée par madame Nancy Johnson

Et unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat 2025-2026 pour la fourniture de sable tamisé AB-10 modifié pour abrasif d'hiver à la compagnie Construction et Agrégats Lessard Inc. de Ste-Ursule pour un montant de 5.45\$ la tonne métrique (avant taxes).



N° de résolution
ou annotation

Rés.125-05-2025

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION ANNA-MILOT-ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

CONSIDÉRANT QUE l'OMH Anna-Milot a transmis à la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts une copie du rapport d'approbation des états financiers 2022;

Il est proposé par monsieur Alexis Charbonneau
Appuyée par madame Mélanie Lacoursière
Et unanimement résolu :

- que le Conseil de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts accepte les états financiers 2022 de l'OMH Anna-Milot tels que présentés.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU CONTRÔLE DE FRÉQUENCE DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

Madame Nancy Johnson, conseillère, donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure, un règlement relatif au contrôle de fréquence de vidange des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Un projet de règlement est aussi déposé.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT VISANT À ENCADRER LES ACTIVITÉS DES RÉSIDENCES DE TOURISME EXISTANTES ET NOUVELLES

Monsieur Alexis Charbonneau, conseiller, donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure, un règlement visant à encadrer les activités des résidences de tourisme existantes et nouvelles.

Un projet de règlement est aussi déposé.

Rés.126-05-2025

MORATOIRE SUR L'INTERDICTION D'OCTROI DE PERMIS DE COLPORTAGE

CONSIDÉRANT la problématique liée au colportage;

CONSIDÉRANT les nombreuses plaintes reçues par la population;

CONSIDÉRANT QU'une demande pour l'adoption d'un règlement commun sur le colportage interdisant tout colportage à des fins commerciales sur le territoire de la MRC de Maskinongé et applicable par la Sûreté du Québec a été faite auprès de la MRC de Maskinongé en 2023;

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par madame Nancy Johnson
Et unanimement résolu :

-d'autoriser un moratoire pour l'interdiction d'octroi de permis de colportage en attendant la mise en place d'un règlement commun sur le colportage interdisant tout colportage à des fins commerciales sur le territoire de la MRC de Maskinongé et applicable par la Sûreté du Québec.



N° de résolution
ou annotation

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF AU LAVAGE
DES EMBARCATIONS AFIN D'ASSURER LA PROTECTION ET LA CONSERVATION
DES LACS ET COURS D'EAU**

Madame Lorraine L. Lambert, conseillère, donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance ultérieure, un règlement relatif au lavage des embarcations afin d'assurer la protection et la conservation des lacs et cours d'eau.

Un projet de règlement est aussi déposé.

Rés.127-05-2025

SPECTACLE STRADIVARIA 2025 – LOCATION DE L'ÉGLISE

CONSIDÉRANT QU'une activité « Spectacle Stradivaria » aura lieu en 2025;

CONSIDÉRANT QUE cette activité se tiendra à l'église;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte

Appuyée par madame Nancy Johnson

Et unanimement résolu :

- que le conseil autorise la dépense pour la location de l'église pour la tenue du « Spectacle Stradivaria » 2025 pour un montant de 1 000\$, payable à la Fabrique de la paroisse de St-Christophe Communauté de St-Alexis-des-Monts.

Rés.128-05-2025

CAMP DE JOUR 2025 – EMBAUCHE COORDONNATEUR(TRICE) DE CAMP DE JOUR

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour sera offert cet été par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu ouverture et affichage pour le poste de coordonnateur (trice) du camp de jour;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu recommandation de la directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire;

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert

Appuyée par madame Mélanie Lacoursière

Et unanimement résolu :

- de procéder à l'embauche de monsieur Simon Béland, à titre de coordonnateur du camp de jour pour la saison 2025 et ce, à compter de mai 2025 selon les conditions prévues à la convention collective et à son formulaire d'embauche.

Rés.129-05-2025

CAMP DE JOUR – EMBAUCHES DE MONITEURS (TRICES)

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour sera offert cet été par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche de moniteurs(trices);

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire;

Il est proposé par monsieur Pierre Picotte

Appuyée par madame Nancy Johnson

Et unanimement résolu :



N° de résolution
ou annotation

Rés.130-05-2025

- de procéder à l'embauche de monsieur Ashvin Bisson à titre de moniteur ainsi que de mesdames Magalie Héon, Naomie Fournier, Noémie Frappier et Bernadette Larouche à titre de monitrices pour la saison estivale du camp de jour 2025 selon les conditions prévues à leur contrat de travail.

EMBAUCHE - DIRECTRICE DES LOISIRS DU TOURISME ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

CONSIDÉRANT QUE le départ de madame Jessica Lachance à titre de directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le poste, de directeur(trice) des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire a été en affichage en avril 2025;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale par intérim, le maire et madame Jessica Lachance ont procédé au processus de sélection et d'embauche du candidat pour combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Mélanie Lacoursière
Appuyée par madame Lorraine L. Lambert
Et unanimement résolu :

- de procéder à l'embauche de madame Anne Tardif à titre de directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire (embauche effective à compter du 22 avril 2025) et d'autoriser la directrice générale par intérim à procéder à la signature du contrat de travail avec celle-ci afin de fixer les conditions de travail relatives à ce poste.

Le Conseil prend bonne note des questions posées par les personnes présentes et Monsieur le maire répond aux questions. Les réponses qui ne peuvent être données ce jour le seront lors d'une prochaine assemblée.

Le dépôt d'une pétition par madame Geneviève Bertrand, responsable du comité d'entretien des propriétaires du Lac-à-la-Perchaude pour suspendre le projet Picaflo afin de bien évaluer ses impacts sur les propriétaires du Lac-à-la-Perchaude durant la période de questions.

Rés.131-05-2025

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Lorraine L. Lambert et unanimement résolu, que l'assemblée soit levée.

Maire

Greffière-trésorière

« Je, Michel Bourassa, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».